



## Plan d'austérité Nouvelle-Aquitaine Limousin / Poitou-Charentes priés de faire des efforts

Hier jeudi 11 avril, les RP Limousin ont appris la nouvelle en instance de proximité : la direction a annoncé pour cette année 2024, la **mutualisation de 36 JT entre Limoges et Poitiers en période dite de « basse activité »**, sans compter la fabrication d'un sujet grande région par Bordeaux pour alimenter les JT de Poitiers et Limoges en période « d'activité normale ».

Pour justifier ces mesures d'austérité, la direction invoque de trop lourdes dépenses en seulement 3 mois, entre janvier et mars 2024, à l'occasion de la bascule d'OpenMedia, un surcoût lié à la fabrication des éditions ICI ainsi que « l'absentéisme », pourtant en baisse d'après le dernier bilan en limousin...

Donc en résumé : Paris nous impose des changements d'outils abracadabrantesques, Paris nous impose son projet éditorial de couverture de l'activité nationale et internationale et maintenant, il faudrait payer la note en dégradant notre couverture régionale. **Les régions ne sont pas la « petite chose » de la direction parisienne, à dispositions de ses lubies et de ses fantasmes.**

**Cette gestion des fonds publics est proprement inacceptable.**

La direction régionale refuse également de communiquer le moindre chiffre pour étayer ses propos. Impossible de connaître le détail des dépenses de Nouvelle-Aquitaine, le montant des économies attendues ou encore la répartition du budget entre Limoges, Poitiers et Bordeaux. **Il faudrait simplement accepter que le Limousin / Poitou-Charentes porte encore l'austérité, face à une capitale régionale aux moyens humains et matériels dont nous n'oserions rêver. Il ne s'agit pas ici d'opposer les antennes, mais de questionner une politique profondément inéquitable.**

Face au refus de la direction de communiquer les chiffres aux salariés, **les syndicats du Limousin vont solliciter nos élus parlementaires afin de débloquent l'accès à ces données.**

**Nous vous proposons d'échanger sur ce plan d'austérité lors d'une assemblée générale à la rentrée, le mercredi 2 mai prochain, à l'occasion de laquelle nous vous proposerons de voter d'éventuelles actions à mener.**

Vendredi 12 avril 2024, à Limoges